

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

L E

# Naturaliste Canadien

---

VOL. XXIII (VOL. III DE LA DEUXIEME SERIE)

No 7

Chicoutimi, Juillet 1896

---

Directeur-Propriétaire : l'albé V.-A. HUARD

---

## LE NORD-OUEST DE LA VALLEE DU LAC SAINT-JEAN

[Continué de la page 70]

— —

Le lac Nékouban, à une journée au nord-ouest de Chamouchouan, est la dernière nappe d'eau remarquable sur les confins de cette partie du territoire saguenayen. Les hauteurs que l'on aperçoit à son extrémité nord dépendent de la baie d'Hudson ; elles forment les rivages du grand lac *Obutiagamou*, qui se décharge de ce côté.

A la sortie de Nékouban, un peu à l'ouest, débouche tranquillement la rivière Scatsie, venant du sud-ouest. Près du delta qu'elle forme à son embouchure, se voyaient encore, il y a quelques années, les fondations d'un autre vieux poste *du roi*, bâti en 1680 par M. Peltier, mentionné plus haut ; mais la végétation, y ayant pris vigueur après le feu de 70, dérobe à la vue depuis longtemps tous vestiges de l'ancien défriché.

A un demi-mille au-dessus du delta, un autre cours d'eau, venant de l'ouest, rejoint la Scatsie, égouttant le dernier coin de *notre* vallée, de ce côté-là. Il s'enchevêtre, pour ainsi dire, avec les sources des tributaires du fleuve Nattaway : tels que Washwanipi, Mékiskan (ainsi nommés par les indigènes), tous coulant au nord-ouest, dans une vaste plaine, boisée des meilleures essences de *nos* forêts saguenayennes, formée d'un sol en tout pareil au *nôtre* et émaillée de grands et petits lacs dont les eaux vont rejoindre le Nattaway, pour

s'écouler de là, au fond de la baie James, dans la baie d'Hudson.

La rivière Scatsie égoutte un pays plat, couvert de jeune bois repoussé depuis le feu (les trois quarts de la vallée d'Ashuapmouchouan y avaient passé le 19 mai 1870.) Ses rivages, légèrement ombragés de taillis et de foin sauvage, sont formés de riches alluvions, accumulées là depuis des âges. Il y a quelques petits rapides sur le parcours des dix milles qui séparent Nékouban du grand lac Scatsie. Les rivages de ce dernier bassin mesurent bien soixante et quinze milles d'étendue ; les baies profondes et les nombreuses îles qu'il renferme, encadrées au sud-est de hauteurs, aux formes variées, qui s'exhaussent petit à petit dans le lointain, en font le tableau le plus charmant que nous ayons contemplé dans cette région.

Vingt-cinq milles plus au sud, vous atteignez le faite des hauteurs ; le Saint-Maurice coule au Saint-Laurent, la Gatineau à Ottawa, Mékiskan à la baie James, et Scatsie au lac Saint-Jean. Toute cette suite de lacs et de rivières, depuis le Saint-Maurice jusqu'au lac Mistassini, formait le grand chemin de canot suivi par les traiteurs et les sauvages qui vivaient et trafiquaient jadis dans cette région ; on y arrivait de tous les points cardinaux—attiré par la facilité de transport qu'offraient ces cours d'eau, ces lacs, et la proximité des Postes, les seuls qui avaient droit de faire la traite dans ce "Domaine du Roi."

La hauteur des terres ne dépasse guère 1000 pieds au-dessus de la mer à la source d'Ashuapmouchouan—c'est l'un des deux plus bas sommets qui se rencontrent dans tout le contour du bassin du lac Saint-Jean—tout au plus 100 pieds au-dessus de l'ancienne décharge du lac Saint-Jean, "cette porte ouverte vers le Saint-Maurice," sur la rive ouest de Ouatouchouanich, que nous avons déjà décrite.

Ce dernier aperçu tend à nous convaincre davantage que notre thèse contre l'érosion vers l'est, pour la formation du Saguenay, est assise plus solidement que jamais ;

que le lac Saint-Jean d'alors, s'il n'avait pu rejoindre le Saint-Maurice par la rivière Croche, aurait coulé tout naturellement vers la baie d'Hudson ; tout comme le lac Winnipeg le fait de son côté et à la même altitude.

Bien avant le soulèvement de la croûte terrestre, lors du cataclysme, les eaux de la baie d'Hudson, ou plutôt de ce vaste océan qui existait alors, submergeaient tout le bassin septentrional de l'Amérique depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'aux Laurentides.—J'ai touché à ce sujet en cherchant à sonder les secrets de l'époque glaciaire.—Eh bien... ce que je supposais alors comme chose possible, se trouve avoir pris corps ; peut, même, rendre témoignage : que le procédé mis en jeu soit le même ou non.

Il est certain que la vaste plaine que j'ai indiquée à l'ouest du lac Chigaubiche, formée d'ondulations à peine visibles, a été entièrement couverte par les eaux de la mer saqueuayenne, même que celle-ci communiquait avec l'océan septentrional par ce détroit, par ce grand bras de dix milles de largeur et cent milles de longueur, dont la rivière Ashuapmouchouan et ses lacs ont hérité depuis, et, qu'ils ont façonné à la mesure de leur taille et de leur capacité, sans pouvoir cependant en effacer les grandes lignes.

On ne pourrait expliquer autrement, que par ce procédé, l'existence de ces roches calcaires perdues, éparées sur plusieurs points de la vallée du lac Saint-Jean, qui, cependant, appartiennent corps et âme à la formation géologique du bassin de la baie d'Hudson.

Elles ne sont pas venues *par terre* ! ces pierres cassées, façonnées, des carrières d'Alberta, que nous retrouvons ici ! Le calcaire, qui fut soulevé par les Montagnes Rocheuses lorsque celles-ci sortirent des entrailles de la terre, et qu'elles rejetèrent au loin, ou, en désordre à leurs pieds, en millions d'éclats multiformes, n'a pas roulé ici par la seule force de l'impulsion qui lui fut alors imprimée dans l'espace ? Non. Ce sont les glaces, les vents, les courants, la marée, tous s'aidant, qui ont été appelés, mis en œuvre, en

mouvement, pour opérer cet escamotage, cet enlèvement ; et il fallait bien aussi que la mer recouvrit toute cette étendue immense de pays que je viens de décrire, pour permettre à ces glaces chargées de butin de venir s'échouer sur nos rives, ou du moins d'entrer parfois dans nos eaux grâce aux éléments dont elles étaient le jouet.

On en voit des *semis*, de ces éclats de calcaire, sur les berges élevées de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, de l'Assiniboine, etc., etc. C'est tout du même endroit qu'ils originent ; c'est le même procédé qui a servi à les extraire ; et ce sont les mêmes éléments locomoteurs qui les distribuèrent partout où on les rencontre aujourd'hui ; et c'est leur ressemblance parfaite avec les fragments de calcaire que nous avons trouvés ici, qui nous a mis sur la voie.

Lors du soulèvement de la croûte terrestre, la mer d'Hudson—cet océan septentrional—, en se retirant des hauteurs, comme la mer saguenayenne le faisait aussi, laissa invariablement son fond intact dans les parties planes ou onduleuses : comme les prairies du Manitoba et celles des Territoires du Nord-Ouest en font preuve. Le Territoire de l'Est qui nous avoisine à la hauteur d'Ashuapmouchouan, de Nékouban et de Scatsie, a retenu lui aussi les riches dépôts séculaires accumulés sur son fond ; parce que, pareillement, il formait la même vaste plaine, avec la même conformation, le même caractère et le même niveau.

L'action de l'eau, en se retirant sans irritations, c'est-à-dire sans rencontrer d'obstacles sous forme d'écueils, de rochers, de montagnes, etc., fut parfaitement nulle, laissant uni, ou par ondulations légèrement inclinées vers le nord-ouest, son lit nu, tout imprégné des matières riches que la mer ne pouvait lui enlever en refluant ainsi dans cette même direction. L'océan Atlantique faisait tout le contraire ; battant de ses flots agités les flancs méridionaux des Laurentides, bosselés, escarpés presque partout de ce côté, depuis leurs derniers contre-forts du Labrador jusqu'à ceux du lac Supérieur, il lavait, à fur et mesure, tout ce penchant de montagnes qu'il abandonnait. Hérissés de rochers abruptes, de ravins profonds

d'écueils innombrables et de mille autres obstacles, les bas-fonds de cette mer fugitive furent battus sans relâche par les courants et les vagues qui fuyaient vers le large ; pas de répit pour eux dans leur course insensée vers ces rivages inconnus qui devront leur servir de limite. Aussi, voyez comme ils ont lavé bien net les rebords rugueux de leur assiette ; plus de boue, plus d'argile, plus de glaise sur ce flanc meurtri des Laurentides ; les remous se repliant en tous sens, les ras de marée s'entre-chassant, s'entre-croisant, se basculant, les courants se renversant partout et sans cesse, y ont passé leur puissant balai.

Cependant où le caractère des bas-fonds change, voyez comme changent aussi les résultats ; s'ils s'applanissent, les courants s'apaisent, les débris s'y accumulent et s'y maintiennent. Vous y découvrez des argiles profondes recouvertes ici et là de sable, de gravier, le plus souvent mélangés, que ces courants légers ou puissants, suivant la nature des terrains qui s'étagent au-dessus, y entraînent de force ou y retiennent par un retour sur eux-mêmes. Les courants perdant enfin leur impulsion, ces débris de toutes espèces, ces alluviums, ces argiles délayées y perdent aussi la leur, et toute cette matière se dépose tranquillement aux pieds des coteaux, aux contours des lacs, aux berges des rivières, et comble partout les ravins sans issue au rebord de cette plaine toute ruisselante et toute meurtrie. C'est ce qui forme, aujourd'hui, ces belles et grandes vallées, bien faciles à reconnaître, que le colon intelligent, armé de sa hache et d'un grand fonds de bon sens, en vahit de tous côtés pour s'y tailler un champ, y fonder un canton, une paroisse, une ville ; tout comme nos pères ont fait, sur les bords majestueux du Saint-Laurent, aux premiers jours de la colonie.

Les récits... plus ou moins exacts, extorqués pour ainsi dire, miette à miette, de la bouche de nos sauvages si discrets, toujours prévenus et pleins de défiance lorsqu'il s'agit de leur terre de chasse, joints aux rapports de certains métis qui jadis faisaient la traite avec ceux de la baie d'Hudson, nous ont

convaincu, depuis nombre d'années, que nous avons, accolé à la partie nord-ouest de la région du Saguenay, un domaine très vaste et très riche en terre, en bois et peut-être en minéraux, que personne ne connaît pour bien dire, ni ne convoite, et qui pourtant mériterait bien la peine d'être exploré, étudié et puis colonisé, tout comme la partie occidentale de cette vaste plaine l'a été.

En dernier ressort, pour arriver à une conclusion, enfin, il nous faudrait le prolongement du chemin de fer du lac Saint-Jean jusqu'au sommet du bassin de la baie d'Hudson, par la vallée d'Ashuapmouchouan, et de là, en suivant le 50e degré de latitude, jusqu'à Winnipeg en approchant de la baie James, ce qui permettrait à tous ceux qui ont des doutes, ou quelque chose de plus, de se convaincre, *de visu*, que ce qu'ils ont cru entrevoir, par la description que nous avons faite, de ce pays étrange, de sa formation, de ses ressources, etc., n'était, après tout, qu'un croquis esquissé à la hâte, qu'une image imparfaite, qu'ils pourraient retoucher hardiment et orner même à leur tour, sans en altérer la physionomie, ni même l'expression.

P.-H. DUMAIS.

---

## UNE EXCURSION DANS LES HAUTES-ALPES

[Continué de la page 90]

Après avoir traversé deux derniers tunnels, on pénètre dans le joli cirque de Vaulx, à l'entrée duquel, sur un mamelon isolé, couvert de bois et de prairies, se montre le château de la Motte-les-Bains. Enfin à l'issue du petit tunnel des Roux se trouve la station de la Motte-les-Bains, à 706 mètres d'altitude. Après avoir quitté cette station, le chemin de fer franchit le ravin de Vaulx sur un viaduc de neuf arches, puis, décrivant une grande courbe autour du cirque de la Motte, il franchit les deux beaux viaducs superposés sur le lit du même torrent du Loulla et entre lesquels on traverse le tunnel

de la Tuilerie. Un dernier grand lacet terminé par un nouveau tunnel courbe conduit à la Motte d'Aveillans, centre de l'exploitation du riche bassin anthracifère de La Mure. À la sortie du tunnel de la Festinière, la voie ferrée atteint son point culminant (925 mètres d'altitude) et débouche dans la vaste plaine de la Matheysine, où se trouve La Mure.

Mes compagnons de voyage, peu amateurs de géologie me laissèrent à la Motte d'Aveillans et continuèrent leur route jusqu'à La Mure.

N'ayant que peu de temps à moi, je me rendis de suite chez le directeur des mines, qui voulut bien m'autoriser à les visiter, et me donna pour guide l'un des contre-maitres, homme fort intelligent, qui me fit parcourir quelques-unes des galeries les plus intéressantes ; ces galeries sont horizontales et ouvertes à diverses hauteurs sur les flancs de la montagne. Grâce à mon guide je pus rapporter de mon excursion trop rapide quelques beaux échantillons de plantes fossiles.

Ces mines, les plus importantes du bassin de La Mure, sont connues depuis un temps immémorial, mais ne sont exploitées que depuis l'année 1776, ou plutôt depuis leur concession en 1880. Les concessions les plus importantes sont situées dans les communes de Surville (Peychanard), Pierre Chatel, la Motte d'Aveillans, la Motte Saint-Martin, Notre-Dame de Vaulx et Saint-Jean de Vaulx. Les couches d'anthracite Peychanard ont, en certains endroits, une épaisseur de dix et même de quatorze mètres.

Voici un extrait de l'ouvrage de M. Charles Lory (description géologique du Dauphiné) sur les terrains où se trouvent ces mines ; il est un peu long, mais je pense, qu'il vous intéressera.

#### GRÈS A ANTHRACITE DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

“ Ce terrain formé en entier de grès, c'est-à-dire de sables  
 “ agglutinés plus ou moins grossiers, plus ou moins fins, unis par  
 “ un ciment siliceux, argileux ou ferrugineux, sans mélange de  
 “ calcaire. Entre ces couches de grès sont placées les couches  
 “ d'anthracite exploitées dans le canton de La Mure, dans



" l'Oisans, et sur quelques points du revers occidental de la  
 " chaîne de Belledonne et de son prolongement en Savoie...  
 " Ce terrain est distribué par lambeaux peu étendus sur les  
 " flancs et jusque dans les parties centrales des deux chaînes  
 " de Belledonne et des Rousses. Le plus étendu et de beau-  
 " coup le plus important de ces affleurements de grès à an-  
 " thracite, celui du canton de La Mure, a environ vingt kilo-  
 " mètres carrés de superficie ; la totalité des autres représen-  
 " te tout au plus une surface égale à celle-là, et leur richesse  
 " en charbon est beaucoup moindre.

" Les grès à anthracite sont toujours en couches plus ou  
 " moins inclinées, disloquées et contournées, leur ensemble  
 " s'applique toujours sur un massif de terrains cristallisés ; et  
 " si, par la pensée, on ramène ces couches de grès à leur posi-  
 " tion horizontale primitive, on trouvera qu'elles ont dû se  
 " déposer sur un fond de schistes micacés ou talqueux, ou de  
 " gneiss, formé tantôt de couches à peu près horizontales,  
 " tantôt de couches déjà redressées et usées sur leurs tranches  
 " par l'érosion.

" Les couches d'anthracite sont renfermées ordinairement  
 " entre des assises de grès à grains fins, argileux et micacés  
 " colorés en noir par une petite quantité de matière charbo-  
 " neuse. Dans ces grès voisins du combustible, on trouve des  
 " empreintes de plantes fossiles, souvent nombreuses et bien  
 " conservées ; ce sont surtout des feuilles de fougères, des ti-  
 " ges de prêles gigantesques, etc. Les espèces sont identiques  
 " avec celles qu'on trouve partout dans le vrai terrain houil-  
 " ler, celui du département de la Loire par exemple, et qui  
 " sont essentiellement caractéristiques de ce terrain.

" Nous reproduisons ici, d'après M. Gras, la liste des plau-  
 " tes fossiles trouvées dans les grès à anthracite du départe-  
 " ment de l'Isère et déterminées par M. Ad. Brongniart.

" FOUGÈRES—*Nevropteris cordata* (Ad. Brong., hist. des  
 " végétaux fossiles, T. Ier, p. 229), Fluez en Oisans.

" *Pecopteris oreopteridius* (Ad. Brong., I. c. p. 317), Notre  
 " Dame de Vaulx.

" *P. Candoliana* (Ad. Brong.), la Motte d'Aveillans.

- " *P. Grandini* (Ad. Brong.), Idem.  
 " *P. cyathea* (Ad. Brong.), Peychanard.  
 " *P. arborescens* (Ad. Brong.), Idem.  
 " *P. arborescens* var. *minor* (Ad. Brong.), Valbonnais.  
 " *P. polymorpha* (Ad. Brong.), Venose.  
 " *P. pteroides* (Ad. Brong.), Peychanard.  
 " *P. platyrachys* (Ad. Brong.), Valbonnais.  
 " *Odonpteris Brardi* (Ad. Brong.), Mont-de-Laus.  
 " LYCOPODIACÉES—*Lepidodendron* (non dét.) La Mure.  
 " *Cardiocarpon* (non dét.) Mont-de-Laus.  
 " *Lepidophyllum* (non dét.), Saint-Theoffrey.  
 " Equisétacées—*Calamites* (non dét.), Peychanard et la Motte d'Aveillans.  
 " ASTÉROPHYLLITÉES—(non dét.), Mont-de-Laus.  
 " *A. tenuifolia* (Ad. Brong.), Notre-Dame de Vaulx.  
 " *Sphenophyllum* (non dét.), Mont-de-Laus.  
 " *Annularia brevifolia* (Ad. Brong.), Fluez, la Motte d'Aveillans, Notre-Dame-de-Vaulx, etc. comm.  
 " *A. longifolia* (Ad. Brong.), Mont-de-Laus.  
 " SIGILLARIÉES—*Sigillaria Defroncii* (Ad. Brong.), la Motte d'Aveillans.  
 " *S. Dournaisii* (Ad. Brong.), ou espèce voisine, La Mure.  
 " *S.* non déterminée, La Mure.  
 " *Stigmaria* (non déterminée), La Mure.

(A suivre)

E. GASNAULT.

---

## CHASSE RAPIDE

---

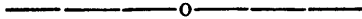
Comment s'y prendre pour capturer beaucoup d'insectes en peu de temps ?

15—Juillet 1893.

Ayez un filet entomologique d'assez grande ouverture, et en mousseline assez résistable. Promenez-le, à l'aveugle, sur les herbes durant quelques minutes. Quelques vifs soubresauts réuniront les insectes prisonniers dans les angles du filet. Ensuite, introduisez ces angles du filet dans une bouteille de chasse préparée au cyanure. Au bout de quelques instants, quand les insectes sont engourdis, vous les faites tomber dans un autre flacon de même genre, où ils achèvent de mourir. Et vous recommencez à promener le filet.

De retour au logis, on vide son flacon d'insectes sur une feuille de papier. On fait le triage des spécimens, on les fixe aux épingles, on les met sur les étaloirs, on les monte sur mica, etc.

Il ne faut pas beaucoup d'heures employées à chasser de cette façon, pour réunir des lots considérables de spécimens, que l'on mettra des mois à identifier.



## LE VENIN DU BELOSTOME

En février dernier (p. 31), nous avons promis de revenir sur l'étude que le Dr Schaeffer a publiée sur *The poisonous sting of the "Electric light bug" or Belostoma* ; et nous pouvons aujourd'hui en dire un mot.

Le Bélostome, ce grand hémiptère long de plus de deux pouces, existe aussi dans nos étangs et marécages, comme aux Etats-Unis ; mais nous serions curieux de savoir si, au Canada comme au Kansas, les lampes électriques l'engagent à faire des promenades nocturnes dans les villes.—En tout cas, le Dr Schaeffer raconte que, ayant été une fois piqué au doigt par le bec aigu d'un Bélostome, il se hâta de sucer la blessure pour en enlever le venin, et la traita ensuite par l'application d'une solution de "sodium baborate". La douleur persista durant quelques jours. Mais ce ne fut qu'au bout de dix jours que toute trace de la blessure disparut.—Plus tard, M. Schaeffer fit la rencontre d'un autre Bélostome. Mais, cette fois, il y alla avec prudence, ce qui est facile : car cet insecte a les mouvements fort lents, et on agilité n'est célébrée par aucun écrivain. En tout cas, no-

tre auteur, qui n'avait pas insisté pour prolonger l'entrevue avec l'individu précédemment rencontré, se reprit sur ce nouveau spécimen et l'examina attentivement. Il reconnut ainsi que son long suçoir était muni de glandes à venin. Dans quelque temps, promet-il à ses lecteurs, il fera l'analyse micro-chimique de ce venin, et leur fera la description anatomique de ces glandes et du dard qui inocule le venin. Il se demande même si, par la méthode Pasteur pour l'atténuation des virus, l'on ne pourrait pas obtenir des venins atténués pour le traitement des piqûres d'insectes vénéneux.—Nous proposons que l'on commence par inoculer contre le venin des moustiques.....

Nous donnerons des nouvelles, si nous pouvons en avoir, des intéressantes études que le Docteur nous annonce.

---

### Le SCIENTIFIC AMERICAN

---

Le *Scientific American*, de New-York, a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation en publiant un numéro spécial de 72 grandes pages, que nous venons de recevoir, et qui est de toute beauté. Il y a là la matière d'un volume ordinaire de 442 pages; et l'on peut se procurer pour 10 cts un exemplaire de cette livraison, qui est toute remplie par une revue des progrès scientifiques et industriels réalisés aux Etats-Unis depuis un demi-siècle. Une quantité de belles gravures sont partout mêlées au texte. On connaît assez tout ce qui s'est fait aux Etats-Unis depuis 50 ans, dans les sciences et l'industrie, pour deviner tout ce qu'il y a d'intéressant dans ce numéro spécial. S'adresser à Munn & Co., Publishers, New-York, 361 Broadway.

---

### LE "MONDE" vs L' "HERBE A LA PUCE"

---

Nous avons dit, sur notre précédente livraison, que le *Monde* du 3 juin avait reproduit—avec une entière bonne foi, sans doute—un article d'une revue européenne sur l'herbe à la puce. D'après l'auteur de cet article, on aurait pu croire qu'il n'y a jamais eu de botanistes en Canada, ou que, s'il y en a eu, ils ont été absolument indignes de ce nom, puisqu'ils n'auraient jamais étudié l'une de nos plantes les plus communes.

Or le *Monde*, à qui d'ailleurs nous ne nous adressons nullement, ne s'est plus possédé de joie, en voyant que nous disions son fait à un chimiste qui s'aventurait sur le domaine de la botanique, pour insulter si témérairement nos botanistes canadiens. Et le *Monde*, pour nous témoigner le plaisir que nous lui causons en revendiquant l'honneur de la science canadienne, s'est empressé... de ce-ser l'échange avec le NATURALISTE!—N'est-ce pas que c'est grand comme.....le monde?

Tout de même, c'est en effet une terrible plante que l'*Herbe à la puce*...

## Publications recues

—*Transactions of the Kansas Academy of Sciences.* Vol. XIV. 1893-94.

—Frank Benton, *The Honey Bee.* Washington, 1895. Publication du gouvernement des Etats-Unis, qui forme un excellent manuel d'apiculture.

—J.H. Gerould, *The Anatomy and Histology of "Caudina arenata," Gould.* Cette brochure, magnifiquement illustrée, fait partie du Vol. 27 des "Proceedings of the Boston Society of Natural History."

—W. J. Beal, *A brief account of the Botanic Garden of the Michigan State Agricultural College.*—Id., *Report of the Botanical Department of the State Agric. College.* Nos remerciements au Dr Beal pour l'envoi de ces deux brochures intéressantes, dont la lecture a ravivé tous nos regrets à la pensée que nous manquons encore, en cette Province, d'un jardin botanique où l'on pourrait facilement se familiariser avec les spécimens de notre flore si riche en belles espèces végétales.

### PHOENIX ASSURANCE COMPANY OF LONDON

Fait affaire au Canada depuis 1804

**CAPITAL: \$13,444,000**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de  
\$20,000,000 de sûretés.

**Paterson & Son, Agents généraux, Montréal**

**Jos.-Ed. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

### **La Royale**

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE

CAPITAL: \$10,000,000.— VERSEMENTS: \$42,000,000

**Surplus de l'actif sur le passif:**

Le plus considérable de toutes les Compagnies d'assurance contre le feu

**Wm. Tatley, Agent general, Montreal**

**JOS.-ED. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean

CHICOUTIMI

### **Liverpool, London & Globe**

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Contre le Feu et sur la Vie

La plus puissante Compagnie du monde entier

Fonds investis: \$53,213,000 — — — Investis en Canada: \$1,300,000

**ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX**

Eglises, presbytères, collèges, convents, maisons privées et fermes, assurés  
pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

**Wm M. MacPHERSON, Agent, Quebec**

**JOS.-ED. SAVARD**

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean. Rue Racine, Chicoutimi.